# ANNEXE 51-105A3B FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET AUTORISATION DE COLLECTE INDIRECTE, D'UTILISATION ET DE COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le présent formulaire de renseignements personnels et autorisation de collecte indirecte, d'utilisation et de communication de renseignements personnels doit être rempli et transmis à l'autorité en valeurs mobilières par chaque personne physique qui est tenue de le faire en vertu de l'article 10 du Règlement 51-105 sur les émetteurs cotés sur les marchés de gré à gré américains (c. V-1.1, r. 24.1). La personne qui a déjà transmis le formulaire prévu à l'Annexe 51 105A3A, Formulaire de renseignements personnels et autorisation de collecte indirecte, d'utilisation et de communication de renseignements personnels ou un formulaire de renseignements personnels à la TSX ou à la Bourse de croissance TSX relativement à un autre émetteur assujetti du marché de gré à gré et qui n'a aucun changement à apporter aux renseignements fournis peut transmettre le présent formulaire pour s'acquitter de cette obligation, à condition de remplir l'attestation et consentement ci-dessous.

L'autorité en valeurs mobilières ne rend public aucun renseignement personnel figurant sur le présent formulaire, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur l'accès à l'information.

ATTESTATION ET CONSENTEMENT	
Je soussigné,(Nom de la personne, en caractères d'imprimerie)	atteste:
a) J'ai transmis le formulaire prévu à l'Annexe 51-105A3A, renseignements personnels et autorisation de collecte indirecte, d'ut communication de renseignements personnels le	
(insérer la date) à l'égard de (insérer la date) à l'égard de (insérer la date). J'ai lu et compris les questions, avertissements, a consentements contenus dans ce formulaire, les réponses que j'ai faites qu'il contient et dans les pièces qui y sont jointes sont véridiques et exact il est indiqué que ces renseignements sont fondés sur la connaissant	attestations et aux questions ctes, sauf là où
auquel cas je crois que les réponses sont véridiques.  b) J'ai lu et je comprends l'Appendice 1 ci-joint.	so quo jon ai,

Je consens à la collecte, à l'utilisation et à la communication des renseignements

fournis dans le formulaire et de tous les autres renseignements personnels recueillis,

utilisés et communiqués, ainsi que le prévoit l'Appendice 1.

c)

d) Je comprends que je transmets le formulaire à une autorité en valeurs mobilières et que le fait de fournir une information fausse ou trompeuse à cette autorité en valeurs mobilières constitue une infraction à la législation en valeurs mobilières.
Date
Signature de la personne dont le nom figure ci-dessus
Nom de l'émetteur assujetti (ou des émetteurs assujettis) du marché de gré à gré à l'égard duquel (desquels) le formulaire est transmis

# APPENDICE 1 Collecte de renseignements personnels

Les autorités en valeurs mobilières indiquées à l'Appendice 2 sont autorisées, en vertu de la législation en valeurs mobilières, à recueillir des renseignements personnels. Elles ne rendent public aucun renseignement fourni en vertu du présent formulaire, à moins d'y être obligées en vertu des lois sur l'accès à l'information.

En signant l'attestation et consentement figurant dans le présent formulaire, vous consentez à fournir vos renseignements personnels dans le présent formulaire (les «renseignements») aux autorités en valeurs mobilières et à ce que celles-ci utilisent les renseignements ainsi que toute autre information nécessaire à l'application de la législation en valeurs mobilières et à l'assistance en vue de l'application des lois sur les valeurs mobilières à l'étranger, ce qui peut donner lieu à la collecte d'information provenant d'organismes d'application de la loi, d'autres autorités de réglementation publiques ou non publiques, d'organismes d'autoréglementation, de bourses et de systèmes de cotation et de déclaration d'opérations pour vérifier vos antécédents, contrôler les renseignements, mener des enquêtes et prendre les mesures d'application nécessaires.

En vertu du Règlement 51-105 sur les émetteurs cotés sur les marchés de gré à gré américains, vous êtes tenu de fournir les renseignements aux autorités en valeurs mobilières parce que vous êtes administrateur, dirigeant, promoteur ou personne participant au contrôle d'un émetteur assujetti du marché de gré à gré. En vertu des dispositions applicables des lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, vous avez le droit d'être informé de l'existence de tous les renseignements nominatifs que tient à votre sujet une autorité en valeurs mobilières, d'en obtenir communication et de demander qu'ils soient corrigés, sous réserve des dispositions applicables de ces lois.

En signant l'attestation et consentement figurant dans le présent formulaire, vous reconnaissez que les renseignements recueillis par les autorités en valeurs mobilières peuvent, conformément à la loi, être communiqués et utilisés aux fins susmentionnées. Les autorités en valeurs mobilières peuvent également avoir recours à des tiers pour traiter les renseignements. Le cas échéant, les tiers doivent se conformer aux restrictions à l'utilisation indiquées ci-dessus ainsi qu'aux lois provinciales et fédérales sur la protection des renseignements personnels.

**Mise en garde**: Commet une infraction quiconque présente de l'information qui, au moment et eu égard aux circonstances de sa présentation, est fausse ou trompeuse sur un point important.

# Questions

Si vous avez des questions sur la collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels que vous avez fournis à une autorité en valeurs mobilières, vous pouvez vous adresser à elle à l'adresse ou au numéro de téléphone figurant à l'Appendice 2.

## **APPENDICE 2**

#### Autorités en valeurs mobilières

# **British Columbia Securities Commission**

P.O. Box 10142, Pacific Centre

701 West Georgia Street

Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2

Téléphone: 604-899-6500

Sans frais en Colombie-Britannique et en Alberta: 1-800-373-6393

Télécopieur : 604-899-6506

## **Alberta Securities Commission**

Suite 600, 250 - 5th Street SW Calgary (Alberta) T2P 0R4 Téléphone : 403-297-6454 Télécopieur : 403-297-6156

## Saskatchewan Financial Services Commission

Suite 601, 1919 Saskatchewan Drive Regina (Saskatchewan) S4P 4H2

Téléphone : 306-787-5879 Télécopieur : 306-787-5899

#### Commission des valeurs mobilières du Manitoba

500 - 400 St. Mary Avenue Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5 Téléphone : 204-945-2548

Sans frais au Manitoba: 1-800-655-5244

Télécopieur : 204-945-0330

# Autorité des marchés financiers

800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage C.P. 246, tour de la Bourse Montréal (Québec) H4Z 1G3

Téléphone: 514-395-0337 ou 1-877-525-0337

Télécopieur : 514-873-6155 (transmission seulement)

Télécopieur : 514-864-6381 (demande relative à la protection des renseignements

personnels)

# Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick

85, rue Charlotte, bureau 300

Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2

Téléphone: 506-658-3060

Sans frais au Nouveau-Brunswick: 1-866-933-2222

Télécopieur : 506-658-3059

# **Nova Scotia Securities Commission**

Suite 400, 5251 Duke Street

Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3

Téléphone : 902-424-7768 Télécopieur : 902-424-4265

# **Prince-Edward Island Securities Office**

95 Rochford Street, 4th Floor, Shaw Building

P.O. Box 2000

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8

Téléphone : 902-368-4569 Télécopieur : 902-368-5283

# **Government of Newfoundland and Labrador**

Financial Services Regulation Division

P.O. Box 8700

Confederation Building

2nd Floor, West Block,

Prince Philip Drive

St. John's (Terre-Neuve) A1B 4J6

À l'attention du Director of Securities

Téléphone : 709-729-4189 Télécopieur : 709-729-6187

# Gouvernement du Yukon

Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Yukon

Gouvernement du Yukon

Ministère des Services aux collectivités

307 Black Street, 1st Floor

C.P. 2703 (C-6)

Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

Téléphone: 867-667-5466 Télécopieur: 867-393-6251

http://www.community.gov.yk.ca/corp/securities\_about.html

## **Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**

Bureau du surintendant des valeurs mobilières

C.P. 1320

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9

À l'attention du Deputy Superintendent, Legal & Enforcement

Téléphone : 867-920-8984 Télécopieur : 867-873-0243

# **Gouvernement du Nunavut**

Department of Justice Legal Registries Division P.O. Box 1000 – Station 570 1st Floor, Brown Building Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0 Téléphone : 867-975-6590

Téléphone : 867-975-6590 Télécopieur : 867-975-6594

A.M. 2012-11, Ann. 51-105A3B.